

Séance du Conseil Municipal du 4 mars 2011

L'an deux mille onze, le quatre du mois de mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, sur une convocation du vingt-six février deux mille onze, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur LÉVÊQUE, Maire.

Conseillers en exercice : 11

présents : 07

Présents : Mmes Ogier Sophie, Paillard Céline

MM. Lévêque Jacky, Cauchois Daniel, Malaval Olivier, Dutilloy Yannick, M. Wilkins Warwick

Absents excusés : 04

Absents excusés : Mmes Domont Evelyne, Bove Sandrine

MM. Langlois Damien, Carment Pascal

Secrétaire de séance : M. Malaval Olivier

Monsieur le Maire met au vote le compte rendu de la réunion du 18 janvier 2011 où aucune observation n'est apportée. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N°6/2011 **Démission d'un adjoint**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la démission de Mme Evelyne DOMONT du poste de 2^{ème} Adjoint. Son poste de conseillère municipale est conservé. Monsieur le Maire présente les différentes solutions qui se présentent suite à ce départ

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, ne souhaite pas nommer un nouvel adjoint.
M. Olivier MALAVAL passe donc 2^{ème} Adjoint.**

Pour : 06

Contre : 01

Abstention : 00

DÉLIBÉRATION N°7/2011 **Avenants marché de la nouvelle mairie**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de prendre une délibération pour valider différents avenants liés aux travaux de la nouvelle Mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de valider les différents avenants et autorise Monsieur le Maire à signer ces derniers.

Pour : 06

Contre : 00

Abstention : 01

DÉLIBÉRATION N°8/2011 **Enfouissement des réseaux : Chemin et Impasse de la Butte**

Monsieur présente au conseil municipal les devis définitifs des travaux d'enfouissement des réseaux sur « le chemin et l'impasse de la Butte » :

Soit une estimation pour :

✓ Rue de la Butte+Impasse de la Butte :

✓ Chemin de la Butte-(lié à l'effacement) : 30^{ème} tranche d'éclairage public programme 2011 : fourniture et pose de 8 mâts et armoire de commande

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte les propositions ci-dessus.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Pour : 07

Contre : 00

Abstention : 00

DÉLIBÉRATION N°9/2011 **Enfouissement des réseaux : Grande rue**

Monsieur présente au conseil municipal les devis définitifs des travaux d'enfouissement des réseaux « Grande Rue » :

Soit une estimation pour :

- ✓ Grande Rue : effacement des réseaux avec l'option enfouissement Haute tension
- ✓ Grande Rue-(lié à l'effacement) : 30^{ème} tranche d'éclairage public programme 2011 : fourniture et pose de 8 mâts

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte les propositions ci-dessus.
Monsieur le Maire est autorisé à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Pour : 07

Contre : 00

Abstention : 00

DÉLIBÉRATION N°10/2011

Local de stockage du matériel de la salle communale

Monsieur le Maire présente une nouvelle version de plans du local de stockage de la salle communale. Plans validés par l'architecte des Bâtiments de France.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité ces derniers de façon à permettre le dépôt de la demande de permis de construire.

Le conseil municipal attend désormais le chiffrage pour valider ces travaux.

DÉLIBÉRATION N°11/2011

Demande de subvention « Créativ'en Bray »

Monsieur le Maire fait lecture d'une demande de subvention d'une nouvelle association communale : CREATIV'EN BRAY.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de verser une subvention de « lancement » de 250 € à cette nouvelle association.

Pour : 07

Contre : 00

Abstentions : 00

DÉLIBÉRATION N°12/2011

Matériel informatique

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal avait délibéré sur l'achat d'un ordinateur pour la bibliothèque. Le changement de logiciel de gestion de la mairie nécessite le renouvellement de l'ordinateur du secrétariat. Par conséquent, M. le Maire propose que l'achat d'un nouvel ordinateur soit fait pour le secrétariat. L'ordinateur actuel sera cédé à la bibliothèque à la seule condition que l'ensemble des données JOKER puisse être transféré sur la nouvelle acquisition. Faute de quoi un deuxième ordinateur neuf sera acheté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de suivre la proposition de Monsieur le Maire. Un ordinateur neuf pour le secrétariat de Mairie, plus un pour la bibliothèque si l'ordinateur actuel du secrétariat ne peut être recyclé.

Pour : 07

Contre : 00

Abstentions : 00

Questions et informations diverses

- ✓ Mobilier de la nouvelle mairie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que du mobilier devra être acheté pour la nouvelle mairie. Après échange il semble plus judicieux d'attendre la prise de possession des lieux afin de faire une commande unique.

- ✓ Elections cantonales : Planning de la tenue du bureau de vote

1^{er} Tour : 20 mars 2011

8 - 12 h	12 - 15 h	15 - 18 h
Pascal CARMENT	Warwick WILKINS	Sophie OGIER
Daniel CAUCHOIS	Céline PAILLARD	Olivier MALAVAL
Yannick DUTILLOY	Sandrine BOVE	Jacky LEVEQUE

La séance est levée à 22 heures 30 minutes